

Le jeudi 30 novembre de l'an de grâce 2023 s'est tenue en salle des professeurs une réunion du foyer socio-éducatif (FSE), au cours de laquelle trois points ont été abordés:

- premier point: la planification de l'Assemblée générale du FSE. Il a été décidé qu'elle se tiendrait le jeudi 21 décembre de cette même année à 16h30. La présidente ne pourra être présente, elle est excusée.

- deuxième point: la distribution des différents cahiers d'activités. Il a été rappelé qu'avant que ceux-ci soient pris en charge par le FSE, nombre d'élèves passaient les premières semaines sans cahier d'activités. Plusieurs solutions ont été alors envisagées, il a été semble-t-il été retenu que les cahiers soient mentionnés à la fois sur la liste de fournitures demandées, distribuée en fin d'année, et sur le pack proposé par le FSE aux familles. De sorte que le FSE continue à prendre en charge l'acquisition des dits cahiers, et que les familles puissent l'obtenir soit dans le pack soit en les achetant au FSE si elles ne souhaitent pas du pack.

Il a été rappelé que l'an dernier 80% des familles avaient acheté le pack.

- troisième et dernier point: l'utilisation d'un reliquat important dans le budget du FSE. Le FSE avait prévu et provisionné en conséquence une somme importante (autour de mille euros) destinée à "collège au cinéma". Le Pass culturel entré en vigueur cette année prenant en charge cette dépense, ce budget n'est plus nécessaire. Ont été évoqués les financements d'un trajet de bus, d'une sortie, d'une fête, la suspension provisoire de l'adhésion pour l'année à venir.

La réunion s'est terminée sur ce dernier point.

Mirande le vendredi 1er décembre, par le secrétaire du FSE du collège de l'Astarac.